

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE BUREAU DU 9/9/16

Début de séance 19h40

Membres présents : Daniel Bocquet, Coulon Jean Paul, Polonski Isabelle, Chenu Marie Claude et David Gantier.

Membres excusés : Alain Bomy et Olivier Dantaux.

Le président commence la séance en annonçant que le CNDS subventionne l'achat des arcs à poulies pour l'initiation des femmes à hauteur de 334 euros le reste est à la charge de la compagnie soit 334 euros. Le bureau valide l'achat des arcs.

La compagnie organisera un passage de flèches pour clôturer la saison extérieur le 24 septembre 2016.

Marie Claude demande de faire l'achat d'un percolateur à café pour une somme d'environ 80 euros. Le bureau valide l'achat.

Une formation des jeunes sera organisée par le comité le 23/10, 20/11 et 18/12 à Villeneuve Saint Germain de 9h à 17h. Il faudra minimum 9 participants et maximum 12 participants. (Prix du repas par enfants 12 euros).

Les entraînements en salle auront lieu :

Lundi soir de 17h à 21h,

Mercredi soir de 17h à 19h sauf du 30 novembre au 15 décembre 2016 et du 1^{er} février 2017 au 15 février 2017 salle indisponible,

Vendredi soir de 17h à 19 h

Et le samedi de 16h30 à 19h mais nous pourrons accéder à la salle à partir de 15h car le vélo n'utilise pas leur créneau et nous le laisse à disposition.

Le 29 octobre 2016 à lieu la réunion des présidents à Compiègne, la compagnie sera représentée par Jean Paul, David et Marie Claude. Daniel sera au mariage de Luc Saint Dizier.

La compagnie organisera comme tous les ans sa soirée beaujolais le 18 novembre 2016 au soir.

Le tir au flan aura lieu le 3 et 4 décembre 2016. Il y aura la mise en vente de panier garnie comme l'an passé. Cette année pour la buvette nous allons mettre en place le système de ticket valeur 0.50 centimes le ticket comme ça nos jeunes pourrons tenir aussi la buvette. La vente des tickets se fera au greffe.

Pour le tir au flan nous allons faire une demande de subvention auprès de Mme Champenois Françoise Conseillère départementale du canton.

Nous referons une petite réunion pour mettre en place le tir au flan avec tous les archers.

Nous avons fixés la date de l'assemblée générale le samedi 29 avril 2017 à la salle de la musique tout le week-end. Lors de cette AG nous ferons une récompense à nos archers pour leur podium et représentation lors de la saison.

Clôture de la séance 21h20.